

## **FAQ :**

Pourquoi passer la certification PMP? .....	2
Quelles sont les conditions pour passer l'examen PMP ? .....	2
Comment PMI vérifie qu'un candidat a bien répondu à leur prérequis ? .....	2
C'est pour quand les prochaines sessions d'examen PMP ? .....	3
Est-ce que cette formation est validée par PMI (Project Management Institut) ? .....	3
Les sessions seront programmées pendant quels jours? .....	3
Les formations seront organisées dans quelles villes ? .....	3
Quel est le tarif de la formation? .....	3
Quelles sont les modalités de paiements ? .....	4
C'est qui le formateur? .....	4
Est-ce qu'on peut avoir une attestation de formation ? .....	4
Comment s'inscrire à la prochaine session? .....	4
Plus de détails ? Programme ? Session ? .....	5

## Pourquoi passer la certification PMP?

- Pour l'entreprise :
  - S'appuie sur un corpus de connaissances internationalement reconnu (PMBOK);
  - Fournit un encadrement cohérent et efficace pour le développement des employés ;
  - Permet de valider les connaissances et la compétence des employés en gestion de projet
  - Fournit une référence uniforme pour les entreprises internationales ;
  - Améliore la productivité.
- Pour la personne,
  - Accroît sa valeur pour son entreprise ;
  - Accroît ses opportunités d'avancement ou d'emploi;
  - Accélère son développement professionnel;
  - Procure une reconnaissance personnelle et professionnelle ;
  - Permet de démontrer sa compétence en gestion de projet.

## Quelles sont les conditions pour passer l'examen PMP ?

Pour être éligible à passer l'examen PMP, il faut avoir les prérequis suivants :

- Diplôme BAC+4 minimum + au moins 3ans d'expérience en gestion de projet (4.500h)
- Une formation en gestion de projet validée par PMI de 35 heures au minimum.

Ou :

- Diplôme secondaire avec au minimum 5 ans d'expérience en gestion de projet (7500h)
- Une formation en gestion de projet validée par PMI de 35 heures au minimum.

Sinon, si vous n'avez pas ces prérequis, vous pouvez postuler pour la certification CPAM (Certified Associate in Project Management)

Pour plus de détails, merci de consulter le site de PMI, sur le lien suivant :

<http://www.pmi.org/en/Certification/Project-Management-Professional-PMP>.

## Comment PMI vérifie qu'un candidat a bien répondu à leur prérequis ?

La vérification des prérequis est faite en deux étapes :

- Etape 1 : On vous demande de remplir en ligne tous vos projets ainsi les formations que vous avez passées.

Pendant cette étape, vous devez remplir les détails de chaque projet et vous devez mettre le contact d'une personne qui a travaillé avec vous pendant le projet.

Une première vérification est faite par PMI à la base des données, puis on vous envoie un mail de validation pour postuler à passer à l'examen PMP.

- Etape 2 : Une fois, vous faite le paiement en ligne pour passer l'examen, on choisit aléatoirement un pourcentage des candidats pour passer un audit afin de vérifier l'exactitude des données.

## C'est pour quand les prochaines sessions d'examen PMP ?

Les prochaines sessions sont disponibles sur le lien suivant :

[http://www.kaizen-skills.ma/PMP/PMP\\_Exam\\_2013.pdf](http://www.kaizen-skills.ma/PMP/PMP_Exam_2013.pdf)

Pour le Maroc, voici les dates des prochaines sessions d'examen PMP

**\*All applications must be received, reviewed, approved, and payment submitted by deadline date listed below for each event.**

Last Modified 9/26/12

Country	Site Location	Test Date	Exam	Group Testing Number	Application Deadline
Morocco	Rabat	12/16/2012	All Credentials	0707121612	11/11/2012
		03/17/2013	All Credentials	0707031713	2/10/2013
		06/30/2013	All Credentials	0707063013	5/26/2013
		09/29/2013	All Credentials	0707092913	8/25/2013
		12/15/2013	All Credentials	0707121513	11/10/2013
Morocco	Casablanca	12/2/2012	All Credentials	0663120212	10/28/2012
		03/03/2013	All Credentials	0663030313	1/27/2013
		06/16/2013	All Credentials	0663061613	5/12/2013
		09/16/2013	All Credentials	0663091613	8/11/2013
		12/01/2013	All Credentials	0663120113	10/27/2013

## Est-ce que cette formation est validée par PMI (Project Management Institut) ?

Oui, la formation qu'on offre est validée par PMI.

## Les sessions seront programmées pendant quels jours?

- >> La formation se passe pendant des Weekends: 6 Jours de cours (3WE) + deux demi-journées pour passer les examens blancs.
- >> Les cours commencent de 09h00 du matin à 15h00 avec deux pauses.
- >> Les examens blancs se passent pendant 4 heures dans les conditions de l'examen réel.

## Les formations seront organisées dans quelles villes ?

Nos formations sont organisées à Casablanca, Rabat, Marrakech et Tanger.

## Quel est le tarif de la formation?

- Pour Particuliers : 4000,00Dhs TTC
- Pour Entreprises : 6000,00Dhs HT.

## Quelles sont les modalités de paiements ?

>> Mode de règlement : Par Espèce, par chèque ou virement bancaire (si vous êtes intéressés, merci de nous envoyer votre numéro de tél. On vous contactera pour en discuter les détails).

>> Des facilités de paiements sont possibles, pour particuliers, via 2 mensualités.

>> Une avance minimale de 1000,00 Dhs est exigée avant le début de formation pour les particuliers.

Cette somme de réservation doit être payée :

⇒ Sur place par chèque ou en espèce.

Ou

⇒ Par transfert via Wafacash/Western-Union/Poste...

Ou

⇒ Par virement bancaire au N° de compte bancaire suivant :

**Attijariwafa Bank**

**RIB : 007 780 0006545000300029 03**

## C'est qui le formateur?

Un groupe de professionnels certifiés PMP®, avec plus de 6ans d'expérience dans la gestion de projets.

## Est-ce qu'on peut avoir une attestation de formation ?

Une attestation de formation sera livrée aux participants pour justifier les 35 heures requises par PMI pour passer l'examen PMP.

## Comment s'inscrire à la prochaine session?

Veuillez remplir la fiche d'inscription sur le lien suivant :

[http://www.kaizen-skills.ma/PMP/Fiche-inscription\\_PMP.docx](http://www.kaizen-skills.ma/PMP/Fiche-inscription_PMP.docx)

Faire le paiement de réservation.



Envoyer le reçu du paiement + la fiche d'inscription : par email à [formation@ip2s.ma](mailto:formation@ip2s.ma) ou à [kaizen.p2m@gmail.com](mailto:kaizen.p2m@gmail.com)

Une confirmation vous sera envoyée par la suite.

### **Plus de détails ? Programme ? Session ?**

Pour plus de détails sur cette session, et sur le programme, on vous invite à consulter notre brochure sur le lien suivant: [http://www.kaizen-skills.ma/PMP/Brochure\\_PMP.pdf](http://www.kaizen-skills.ma/PMP/Brochure_PMP.pdf)

Sinon, n'hésitez pas à nous envoyer votre demande de clarification par :

- Email : [kaizen.p2m@gmail.com](mailto:kaizen.p2m@gmail.com) ou [contact@kaizen-skills.ma](mailto:contact@kaizen-skills.ma)
- Tel : +212.6.10.68.38.73